

Gambie

Citizen FM

Sommaire

Un paysage média peu développé

La radio comme moyen le plus efficace pour diffuser de l'information

Un rôle à jouer dans le processus d'éducation civique

Une revue de presse très controversée

La fermeture de *Citizen FM*

Après des années de confiscation du pouvoir politique par un seul homme, la Gambie a découvert une timide ouverture politique accompagnée d'une éclosion de médias locaux. Emmenée par Baboucar Gaye, Citizen FM a fait le pari d'une information éducative, destinée prioritairement à lutter contre l'analphabétisme en milieu rural. Une revue de presse, traduite en langues locales, a mis le feu aux poudres. Dans un pays qui n'avait jamais connu jusque là qu'un monopole d'Etat sur l'information, le concept même d'une station offrant des points de vues contradictoires, ne signifie rien d'autre qu'une révolution dans le monde de la radio. Le nouveau Président Jammeh a préféré juger le contenu des émissions dangereux et incendiaire. En conséquence de quoi, il n'a pas hésité à interdire la station sous divers prétextes.

Un paysage média peu développé

Dans de nombreux cas, l'importance des médias est le reflet de la taille du pays. La Gambie n'échappe pas à la règle : à peine six publications quotidiennes et hebdomadaires pour une population d'environ un million d'habitants. Ce nombre semble très peu élevé par comparaison avec d'autres pays du continent africain tels que le Nigeria ou l'Afrique du Sud - qui comptent des centaines de quotidiens, hebdomadaires et autres mensuels - mais la situation des médias audiovisuels en Gambie est encore plus choquante. Le pays dispose d'une chaîne de télévision, propriété du gouvernement, et de cinq stations radio dont deux lui appartiennent. Les trois autres sont des stations commerciales sur la bande FM qui diffusent surtout des programmes musicaux.

Si les médias gambiens semblent aujourd'hui sous-développés, ils étaient quasi inexistantes au début des années 90. A cette époque, la télévision était absente, la radio d'Etat à peine concurrencée par une autre station et la presse indépendante encore embryonnaire. La situation a commencé à bouger au milieu des années 90 avec les changements de direction politique.

Cela faisait en effet 29 ans, depuis l'indépendance en 1965, que le Parti progressiste du peuple (PPP) et son chef, Sir Dawda Jawara, dominait le paysage politique gambien. Bien que solidement concurrencé par d'autres formations politiques évoluant au sein d'une démocratie prétendument multipartite, Jawara remportait systématiquement les élections présidentielles malgré les protestations de l'opposition dénonçant des pratiques frauduleuses. En 1994, le Lieutenant Yahya Jammeh provoqua un coup d'Etat et renversa Jawara. Le nouvel homme fort devait s'engager à rendre le pouvoir à un gouvernement élu dès 1998, mais soumis à des pressions internes et externes, il fit convoquer des élections en 1996. Jammeh participa aux élections et fut élu sans surprise. La fin de l'ère Jawara, le coup d'Etat et ses conséquences ont contribué à une amélioration du niveau du discours politique dans le pays et ont ainsi créé une atmosphère de débat profitable aux journalistes gambiens, qui se sont précipités pour remplir le vide médiatique.

La radio comme moyen le plus efficace pour diffuser de l'information

Parmi ces journalistes, Baboucar Gaye, journaliste et chroniqueur gambien, avait suivi une formation au Nigeria et en Europe. Depuis plusieurs années déjà, il rêvait de créer une radio qui puisse servir les intérêts de la communauté. Quand l'occasion se présenta, *Citizen FM* vit le jour. Baboucar Gaye avait déjà accumulé une longue expérience dans la presse écrite, notamment lorsqu'il assurait les fonctions de rédacteur en chef du "*Senegambia Sun*" entre 1982 et 1985, à l'époque de l'union du Sénégal et de la Gambie. Par la suite, il fut amené à participer à l'aventure de "*The Point Newspaper*", qui compte parmi les publications les plus en vue de Gambie, avant de fonder le journal "*The New Citizen*" en 1993. Il a encore travaillé comme cadre supérieur au sein de la radio officielle.

Son expérience de journaliste lui a permis de voir les limites de la presse écrite en tant qu'outil d'information et d'éducation des masses. Il a compris que « *la radio était de loin le moyen le plus efficace pour diffuser de l'information dans des pays en voie de développement. Les journaux ont une audience limitée parce que les gens ne sont pas en mesure d'acheter des journaux tous les jours, parce qu'ils ne peuvent lire que dans leur langue maternelle, d'autant plus que vous publiez en anglais ou en français. Si la distribution ne couvre pas leur zone géographique ils sont frustrés d'information concernant leur région et ne sont pas au courant des événements.* » Ce constat a amené Baboucar Gaye à traduire la presse en langues locales sur les ondes de *Citizen FM*, dans le cadre d'une revue de presse.

Mais la radio a bien failli ne jamais exister. La première demande pour lancer une station de radio privée en 1989, à l'époque de Jawara, s'était vu opposer une fin de non recevoir. Manifestement, l'administration Jawara tenait beaucoup au monopole de l'information. Le gouvernement militaire issu du coup d'état de 1994, à l'image de tous les gouvernements qui veulent une légitimité sans avoir reçu le mandat du peuple, cherchait des moyens de se rendre populaire. La deuxième requête fut donc acceptée.

Un rôle à jouer dans le processus d'éducation civique

Lorsque *Citizen FM* est apparue sur les ondes, deux radios privées en Gambie diffusaient déjà des programmes musicaux et des divertissements. *Citizen FM* s'est distinguée d'elles par la volonté d'être une station de radio publique et indépendante avec l'ambition de devenir la « voix du peuple » et de développer « les avantages d'une radio pour combattre l'analphabétisme et redonner confiance à la population, particulièrement celle qui vit en zone rurale. » Considérant son rôle comme un « soutien au développement dans tous ses aspects: santé, éducation, environnement, enfants, femmes, etc », le projet s'inscrit dans le contexte politique particulier que vit la Gambie et insiste sur l'importance de la mission d'une « station de radio véritablement indépendante, centrée sur le développement, émettant principalement dans les différentes langues locales, avec un rôle à jouer dans le processus d'éducation civique en cours. »

Pour s'assurer les contributions les plus professionnelles possibles dans le cadre d'une mission de service public, Baboucar Gaye a pris contact avec des organisations représentatives des différents secteurs de la société et sollicitées pour définir la ligne de conduite et la programmation de la radio: l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence nationale de l'environnement, le Conseil national des Femmes, le directeur des services gambiens de la Santé, des directeurs d'écoles et des représentants de diverses organisations religieuses.

Conformément au concept développé, *Citizen FM* a voulu comprendre comment le public allait réagir à une radio où la musique n'occuperait que 30% de la programmation, le reste étant essentiellement constitué d'information, de services et d'éducation. La nouvelle station de radio a également promis de « promouvoir l'unité

dans le respect de la diversité, de protéger les intérêts des minorités » et « d'être sensible à l'égalité des sexes et d'éviter la déformation ainsi que la marginalisation de certains secteurs de la société. » « *Nous tentions de faire quelque chose de neuf, d'améliorer la qualité des émissions radio dans le pays. Nous avons dû faire face à toute une série de problèmes que nous avons essayé de surmonter avec nos moyens limités* », explique Baboucar Gaye. L'un des problèmes était de ne pouvoir réaliser d'émissions en direct à l'extérieur.

Alors que les autres stations radio évitaient le terrain politique, *Citizen FM* tint compte de l'intention du gouvernement militaire d'organiser des élections et fit part de son intention de réaliser des émissions de débat en rapport avec le climat de transition politique: « *Citizen FM* souhaite soutenir la transition politique en cours et garantir que celle-ci soit basée sur le respect de la souveraineté de la nation gambienne, de la démocratie, des droits de l'homme, de la loi, de la liberté de la presse et d'expression ainsi que sur la transparence, le sens de la responsabilité et les règles de bonne gouvernance. »

Mais l'orientation la plus radicale concernait le projet d'émission politique qui donnait pour la première fois la possibilité de participer à une information sur base d'un timing égalitaire. La radio offrait des plages horaires gratuites pour tous les partis politiques. Dans un pays qui n'avait jamais connu jusque là qu'un monopole d'Etat sur l'information, le concept même d'une radio offrant à tous les partis en lice un accès égal et gratuit sur ses ondes et donnant ainsi la possibilité à l'opinion de les juger objectivement, ne signifiait rien d'autre qu'une révolution dans le monde de la radio.

Après les élections, *Citizen FM* a gardé la même ligne de conduite et a commencé à diffuser les meilleurs moments des débats de l'Assemblée nationale. Le problème du direct en extérieur fut ainsi résolu. Grâce aux retransmissions, les citoyens gambiens ordinaires pouvaient suivre quotidiennement les activités du gouvernement de manière à pouvoir émettre des commentaires, des critiques et intervenir en conséquence. De cette façon, les électeurs pouvaient exercer une forme de contrôle sur leurs représentants. Mais cette situation n'était pas vraiment du goût de la classe politique et des membres du gouvernement peu habitués à être contrôlés par l'ensemble des citoyens.

Citizen FM nageait à contre-courant. Les tracasseries incessantes dont faisaient l'objet les journalistes et les médias indépendants étaient autant de signes avant-coureurs. Le gouvernement Jammeh était en train de chercher un moyen de les réduire au silence.

Une revue de presse très controversée

En septembre 1997, lors d'une conférence de presse, un ministre menaça verbalement Ebrima Sillah, responsable de l'information sur *Citizen FM*. En octobre, le gouvernement gambien demanda à la radio d'arrêter sa revue de presse composée d'extraits d'articles de journaux traduits dans les différentes langues locales. Cette décision fut très mal reçue par les auditeurs. Le gouvernement chercha à justifier ce verdict, affirmant que « *la radio diffusait des discours enflammés* ». Baboucar Gaye ne se laissa pas impressionner et déclara fièrement : « *Aucune plainte concernant nos programmes ne nous est parvenue jusqu'à maintenant. Si le public apprécie nos émissions, alors nous sommes très contents* ». Il mit également l'accent sur le professionnalisme des employés de *Citizen FM* et sur le niveau de formation qu'ils avaient reçu de la BBC et de Deutsche Welle (radio internationale allemande).

Après le coup d'Etat de 1994, la méthode la plus fréquemment utilisée pour venir à bout des médias était l'expulsion de journalistes étrangers, très nombreux à exercer leur profession en Gambie. Cette méthode était d'autant plus efficace qu'elle exacerbe le sentiment national contre les trublions étrangers. C'est ainsi que l'éditeur, le rédacteur en chef et d'autres journalistes qui travaillaient pour *The Observer*, le principal journal indépendant de Gambie, furent expulsés vers le Libéria, le Ghana, le Nigeria ou d'autres pays dont ils étaient originaires ou qui voulaient bien les accepter. Les responsables de l'immigration gardaient toujours un oeil sur la presse

indépendante. Par la suite, les journalistes gambiens ont commencé à subir toute sorte de tracasseries.

Lorsque le colonel Jammeh devint président en janvier 1997, d'autres méthodes de censure furent instaurées, telles que le doublement de la taxe permettant d'obtenir une licence de diffusion qui passa de 12 000 dalasis (1,200 dollars US) à 25 000 dalasis (2,500 dollars US). L'opinion publique était persuadée que cette mesure visait surtout *Citizen FM*. Peu de temps avant les élections de 1996, la taxe d'enregistrement, que les journaux étaient obligés de payer à titre de caution comme amende pour incitation à la rébellion et pour les procès en diffamation, augmenta de 100% pour passer à 100 000 dalasis (10 000 dollars). Conséquence de cette augmentation, quatre publications privées, ne pouvant réunir une telle somme d'argent, furent obligées de fermer.

L'attaque directe d'un programme de *Citizen FM* était bien le signe que Jammeh n'allait pas tolérer plus longtemps l'existence d'un média offrant une plateforme pour critiquer son gouvernement, ses représentants et sa politique en général. L'émission « Seven days » (Sept jours) n'était pas non plus du goût de l'administration Jammeh. Cette émission hebdomadaire faisait le bilan des événements de la semaine et était suivie d'un débat avec les éditeurs de plusieurs publications.

Durant la deuxième moitié de l'année 1997, le gouvernement se mit à afficher une attitude de plus en plus hostile à l'égard des médias indépendants. Cette situation renforça la crainte que le gouvernement ne parachève, par l'adoption de nouvelles lois, une législation répressive mise en place avant les élections. La nouvelle constitution gambienne stipulait ainsi qu'une nouvelle Commission nationale des médias allait être installée dès janvier 1998, qui aurait eu comme effet de formaliser les lois anti-médias. Le gouvernement avait par ailleurs commencé à travailler sur le statut de l'information au niveau national - qu'il s'agisse de la presse ou des médias audiovisuels - avec la mise sur pied d'une Commission nationale de la communication chargée de délivrer des permissions, d'établir un code de conduite et de surveiller le contenu des programmes. Le fait que *Citizen FM* ait dans le passé plaidé en faveur d'une « politique audiovisuelle qui se distinguerait par le moins d'entraves possibles à l'exercice de la profession » la plaça tout naturellement en tête des opposants les plus virulents aux projets de réglementation.

Les représentants du gouvernement devinrent de moins en moins disposés à entretenir des liens avec la presse, voire carrément hostiles à son égard. En conséquence, les journalistes éprouvaient les pires difficultés à obtenir de la part des politiciens proches du pouvoir la confirmation de faits concernant le gouvernement. En effet, ces derniers se méfiaient d'une presse considérée comme indiscreète et exagérément critique.

La fermeture de *Citizen FM*

Le 6 mars 1998, Baboucar Gaye et Ebrima Sillah étaient arrêtés par la sécurité gambienne (NIA). De façon peu surprenante, ces arrestations eurent lieu au moment où la radio diffusait des informations concernant le limogeage d'un officiel de la NIA supposé avoir reçu des pots-de-vin en relation avec une affaire de contrefaçon sur laquelle investiguait la NIA.

Après les arrestations, *Citizen FM* fut fermée et occupée par les militaires. Les auditeurs de la radio étaient unanimes pour demander la reprise des émissions. Les publications indépendantes ne se contentèrent pas de publier des éditoriaux appelant à la réouverture de la radio, elles furent littéralement noyées sous un courrier de lecteurs furieux. L'Union de la presse gambienne (GPU) critiqua également cette condamnation et réclama la réouverture de la radio. En outre, toute une série d'organisations internationales telles que la Fédération internationale des journalistes (FIJ), Article 19, le Centre international contre la censure, Reporters Sans Frontières, le Comité de protection des journalistes (CPJ), l'Association des journalistes d'Afrique de l'Ouest, la Maison de la liberté (Freedom House) et l'Institut international de la presse (IPI), demandèrent que *Citizen FM* puisse reprendre ses émissions.

Déstabilisé par l'importance du soutien local et international dont bénéficiait la radio, le gouvernement publia un communiqué justifiant son action. Plusieurs raisons étaient invoquées concernant la fermeture de la station, certaines n'ayant rien à voir avec l'affaire pour laquelle des arrestations avaient eu lieu. Par son communiqué, le gouvernement fit savoir que « dans l'intérêt de la sûreté publique et dans le cadre d'une pratique du journalisme responsable, le Département d'Etat n'avait pas apprécié la médiatisation des rumeurs concernant la NIA qui avait été faite de façon mensongère et irresponsable." En outre, le Département d'Etat informa le public que la diffusion de rumeurs concernant des individus et l'appareil d'Etat était en contradiction avec les clauses en vertu desquelles les licences pour la radio et la presse écrite étaient octroyées. Le gouvernement continuait à charger *Citizen FM*, expliquant que malgré ses réclamations, la radio « avait continué à diffuser deux émissions - " Night piece " et " Review of papers " - dont le contenu avait été jugé dangereux et incendiaire parce qu'il crée la confusion chez les représentants de l'Etat et la plupart des Gambiens. »

Le gouvernement se plaignit aussi que Mr Gaye n'avait pas payé les taxes nécessaires au renouvellement de sa licence mais ce dernier rendit public un certain nombre de documents, dont les lettres adressées en décembre 1997 au département d'Etat demandant que l'argent de la publicité que le gouvernement tardait à verser à *Citizen FM* soit transféré vers un fonds destiné à rembourser les taxes exigées. Néanmoins afin d'éviter toute méprise, Baboucar Gaye paya la somme exigée au gouvernement, espérant ainsi que la radio pourrait recommencer à émettre comme l'avaient promis les autorités.

Pour toute réponse, les autorités gambiennes montèrent la répression d'un cran et se vengèrent sur *Citizen FM* en confisquant le terrain et le bâtiment qui abritaient les locaux de la radio. Le journal *The New Citizen*, dont le siège se trouvait au même endroit, mais qui en principe n'était pas concerné par cette mesure, fut également fermé.. Comble d'ironie, une des armes utilisée fut le recours à un vieux décret datant du 22 septembre 1913 concernant « l'octroi de licence pour réguler l'utilisation du télégraphe ». En juin 1999, un représentant de l'organisation Article 19, accompagné du président de l'Union de la presse gambienne (GPU), rencontra des officiels du gouvernement gambien pour essayer de les convaincre de permettre la réouverture de *Citizen FM* et d'abolir la législation anti-média. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre d'un mémorandum remis par Article 19 au gouvernement, appelant l'Etat gambien à réformer ses lois sur les médias en vue de se conformer aux standards internationaux, tels que définis dans la Convention internationale des Nations Unies pour le respect des droits politiques dont la Gambie est par ailleurs signataire.

La procédure d'appel lancée récemment par Baboucar Gaye contre l'ordre de fermeture de *Citizen FM* a été retardée par différents moyens grâce aux stratagèmes utilisés par les avocats de l'Etat gambien. Ces derniers, par exemple, ne se présentent pas au tribunal ou demandent un ajournement de l'audience pour des détails techniques sans importance. Au cours de la deuxième semaine de septembre 1999, le juge chargé du dossier a été remercié sur base d'allégations de corruption. En conséquence de quoi, un nouveau juge a repris toute la procédure depuis le début.

En attendant une issue, Baboucar Gaye ne perd pas courage : *« J'ai tout donné pour faire en sorte que Citizen FM devienne une radio publique. Cela n'a pas été sans risque pour moi et ma famille. Je sais bien que cette station de radio n'a pas été fermée parce que je ne me serais pas acquitté de mes obligations à l'égard du gouvernement. Je sais très bien que la cause de la fermeture, ce sont nos émissions et particulièrement celle qui est consacrée à la revue de la presse. Nous avons réglé toutes nos obligations financières dès février 1998. Dans ces conditions, je considère que la fermeture de Citizen FM s'apparente à la négation de mon droit constitutionnel et professionnel à diffuser de l'information de même qu'un déni des droits de la population à être informée. Je n'ai pas l'intention de transiger là-dessus et j'ai donc mérité la colère des autorités. Nous sommes arrivés à la conclusion que notre cas mérite d'être défendu vigoureusement devant la Justice et que tout ce qui est possible doit être fait pour franchir les obstacles financiers qui se trouvent sur notre route. Dans*

ces conditions, la pression venant des organisations de média et d'autres horizons intéressés par notre cas, doit continuer pour que notre radio puisse émettre à nouveau. Ce n'est pas seulement dans mon intérêt, mais dans celui de toute la population. En effet, seule notre radio Citizen FM fait de l'information en langue locale. »

Rotimi Sankore est un journaliste nigérian vivant actuellement en Europe. Secrétaire fondateur de la Nigerian Journalists for Democratic Rights (JODER) et ancien Secrétaire du Lagos Council of the Nigeria Union of Journalists, il a collaboré avec plusieurs organisations internationales (International Federation of Journalists et Reporters Sans Frontières). Actuellement consultant pour le programme Afrique de ARTICLE 19, le Centre International Contre la Censure.